

7-1 – TRAVAIL SUR ÉCRAN

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le travail sur écran s'est considérablement développé depuis plusieurs années. Il concernait initialement les métiers du secrétariat et de l'informatique et s'étend désormais, avec le développement des technologies de l'information et de la communication, à l'ensemble des métiers de bureau qui sont les plus répandus au sein des ministères économiques et financiers.

QUELS ENJEUX ?

Travailler intensément sur écran peut avoir des conséquences sur la santé : fatigue visuelle, maux de dos, douleurs au poignet...

Le travail sur écran implique une certaine fixité pouvant se conjuguer avec des postures contraignantes qui, si elles sont maintenues dans la durée, participent à l'apparition de troubles musculosquelettiques (TMS) au niveau de la nuque, des épaules, des poignets, du dos, des lombaires...

En France, on estime que 3 à 4 % des **TMS** reconnus comme **maladies professionnelles** sont attribuables directement au travail sur écran.

Par ailleurs, s'il n'a pas été démontré que le travail sur écran engendrait directement des pathologies visuelles, néanmoins, travailler devant un écran durant plusieurs heures peut entraîner une fatigue visuelle : yeux secs, picotements, éblouissements, myopie temporaire, maux de tête.

Le travail sur écran peut également engendrer du stress. C'est le cas en particulier après l'introduction de nouveaux matériels informatiques ou de nouveaux logiciels s'il présente défauts de conception, si la formation a été insuffisante, etc. Il peut en être de même lorsque le travail est effectué sous pression temporelle. (Dans ces cas, se reporter à la fiche 8 sur les risques psychosociaux)

Pour prévenir les risques liés au travail sur écran, il est donc essentiel de recourir aux mesures classiques d'implantation et d'aménagement du poste de travail. Mais les mesures portant sur la tâche et l'organisation du travail ne doivent pas être oubliées.

SITUATIONS D'EXPOSITION

7.1.1 Travail dans une posture statique

7.1.2 Travail dans une position pouvant entraîner de l'inconfort, de la fatigue voire des TMS

7.1.3 Utilisation d'un écran pendant plusieurs heures par jour

7.1.4 Utilisation de multiples applications informatiques

7.1.5 Autre (à préciser)

ANALYSE DE LA SITUATION D'EXPOSITION

Individu(s)

L'**agent** : état de santé, formation.

Tâche(s)

L'**organisation du travail** : tâches à réaliser dans des délais contraints, durée de travail sur écran, diversité des tâches.

Matériel(s)

La **configuration du poste de travail** : implantation de l'écran, aménagement du poste de travail, marges de manœuvre liées à la connectique.

Le **matériel informatique** : fonctionnement du matériel informatique, introduction de nouveaux matériels informatiques ou de nouveaux logiciels.

Milieu

Ambiances physique de travail thermique (climatisation qui assèche l'air ambiant, présence de polluants dans l'air), lumineuse (éclairage inapproprié créant des reflets sur l'écran, éblouissement par réflexion) et sonore (perturbations liées aux nuisances sonores)

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION

ORGANISATIONNELLES

- ▀ Répartir la charge de travail ;
- ▀ Prévoir des pauses fréquentes.
- ▀ Inclure une variété de tâches

TECHNIQUES COLLECTIVES

Améliorer les sources d'éclairages naturels et artificiels pour éviter les éblouissements et les reflets.

TECHNIQUES INDIVIDUELLES

- ▀ S'assurer que l'écran est traité contre les reflets et bien positionné par rapport à la lumière naturelle (placer les écrans perpendiculairement aux fenêtres) ;
- ▀ Agir sur les ambiances physiques de travail : niveau sonore de l'unité centrale à atténuer, température des bureaux, etc.
- ▀ Offrir la possibilité à l'agent d'adapter son poste de travail (siège réglable avec accoudoirs, positionnement de l'écran réglable, etc.)

HUMAINES

- ▀ Informer et former le personnel sur les risques liés au travail sur écran
- ▀ Former les agents aux logiciels utilisés.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Mieux vivre son écran,
brochure INRS ED 922 ;
Le travail sur écran en 50 questions,
brochure INRS ED 923 ;
Écrans de visualisation, santé et ergonomie,
brochure INRS ED 924.